




**Pôle d'
Appui à la
Scolarité**



Le P.A.S.
Un nouveau service
pour la réussite de
tous les élèves
ayant des besoins
particuliers.



**Parents,
enseignants,**

**Contactez votre P.A.S. :
P.A.S. AMBROISE VOLLARD**



06 93 61 86 62

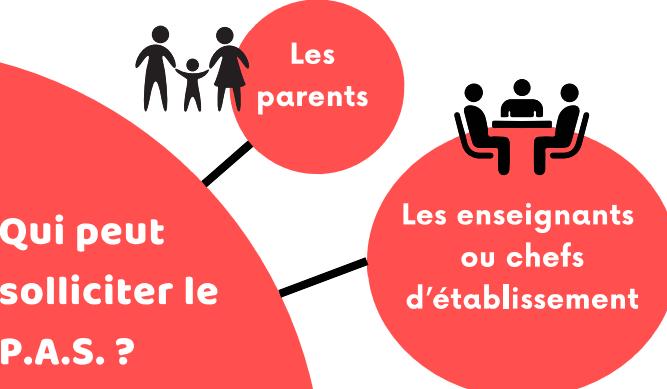


pas.9740019C@ac-reunion.fr

Le Pôle d'Appui à la Scolarité

**Parents, enseignants,
ce service vous permet de :**

- Trouver des réponses à vos préoccupations.
- Obtenir un soutien rapide pour les élèves à besoins particuliers.
- Être accompagnés : enseignants et communautés éducatives.
- Bénéficier d'une présence locale, de la maternelle au lycée.
- Profiter d'une équipe dédiée qui coordonne un réseau de professionnels internes et externes à l'éducation nationale.



Qui peut solliciter le P.A.S. ?

Qu'est-ce qu'un P.A.S. ?

Le **Pôle d'Appui à la Scolarité** vise à renforcer et garantir l'accessibilité de l'école pour mieux scolariser tous les élèves.

Ce service propose un soutien ponctuel à la scolarité, dans la classe, pour des élèves qui en ressentent le besoin.

Grâce à l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire, le P.A.S. vient apporter une expertise croisée afin d'identifier les besoins spécifiques de l'élève.

Cet appui ponctuel a pour objectif d'apporter des réponses aptes à :

- modifier l'environnement scolaire,
- faciliter l'adaptation et les apprentissages de l'élève.



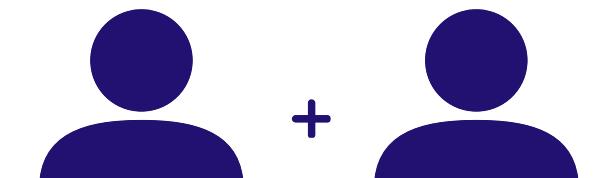
La composition d'un P.A.S.

Coordonnateur

enseignant
du P.A.S.

Coordonnateur

éditeur
spécialisé du P.A.S.



Une double expertise :
Éducation nationale + Médico-social

Comment fonctionne le P.A.S. ?

Il repose sur une approche collaborative et pluridisciplinaire.

Principales étapes de la mise en œuvre :

- 1 Prise de contact au P.A.S. de proximité : par la famille ou par l'établissement
- 2 Échange et accompagnement de la famille pour l'entrée de l'élève dans le P.A.S.
- 3 Identification des besoins
- 4 Mise en place d'un plan d'action coordonné
- 5 Suivi et évaluation

